

Politique africaine volume
juin 2008

DJUNGU-SIMBA (Charles K.)
*Les Écrivains du Congo-Zaïre. Approches
d'un champ littéraire africain*
Metz, Université Paul Verlaine-Metz,
Centre de recherche « Écritures »,
coll. « Littératures des mondes
contemporains », série Afrique, 2007,
329 pages.

On aurait tort de voir dans cet essai de Charles Djungu-Simba une nouvelle version de l'histoire littéraire congolaise telle qu'elle fut abondamment traitée par ses prédécesseurs comme Kadima-Nzugui, Ngal ou Silvia Riva, car ce n'est pas l'option choisie par l'auteur. L'essai traite certes des écrivains du Congo-Zaïre, mais il ne s'agit pas d'une monographie de terroir puisque Djungu-Simba étudie conjointement la littérature produite sur le sol national et celle produite en diaspora. Si, dans sa globalité, le texte semble obéir à une certaine chronologie, ce n'est que pour souligner la continuité institutionnelle en littérature entre deux périodes habituellement présentées comme antagoniques : les périodes coloniale et postcoloniale. À ce titre, l'auteur apparaît comme l'héritier de Bernard Mouralis et de son « histoire culturelle solide, critique et sans œillères », ainsi que la qualifie Pierre Halen dans la préface (p. 11). Ancrant son analyse dans la sociologie de la littérature façon Bourdieu et Dubois, Djungu-Simba propose une approche transversale brisant les dualismes. C'est en s'appuyant sur une lecture institutionnelle de la littérature congolaise qu'il entend corriger les connotations négatives qui lui sont tenacement attachées : jeune et pauvre – comparée à ses consœurs des anciennes colonies françaises – et marquée par une sorte d'« infralittérature » méprisée par l'institution, de la littérature dite « de tutelle » aux romans de Zamenga Batukezanga. L'étude s'ouvre sur des clarifications salutaires à propos de notions brouillées par l'affect que continue de susciter, tant dans les anciennes colonies que dans leurs anciennes métropoles, l'évocation de la période coloniale. L'auteur

entame ainsi sa relecture de la littérature coloniale par sa redéfinition, en ne la limitant pas à un genre au corpus bien défini et en la situant dans le contexte politique de sa production : « elle participe d'un système discursif global » écrit-il (p. 41). Cette approche sans *a priori* lui permet dans un second temps de porter un regard neuf sur la très controversée « littérature de tutelle », avant de s'attarder sur le cas de la Bibliothèque de l'Étoile, maison d'édition initialement créée à l'adresse des « évolués ». Après en avoir souligné l'importante contiguïté de genre et d'esprit avec les éditions actuelles Médiaspaul, il propose, sous forme de tableau, un éclairage intéressant sur les passeurs, intercesseurs et réseaux qui ont contribué à la diffusion d'une culture écrite au Congo pendant les périodes coloniale et post-coloniale, et ont agi aussi bien sur le terrain local que sur celui de l'(ex)-métropole.

Cette synthèse lui sert de transition vers l'époque moderne de la littérature francophone du Congo-Zaïre traitée en dernière partie, où il apparaît que l'opposition traditionnelle entre littérature locale et diasporique tend à s'effacer devant un certain nombre de stratégies et de postures littéraires. En effet, tant la position des écrivains de la diaspora se revendiquant du pays natal (à travers, entre autres, la pratique d'une écriture traditionnellement rattachée au local, comme l'écriture en langue vernaculaire) que leur insertion, parfois malgré eux, dans les anthologies de littérature congolaise, induisent de la confusion dans cette notion de l'origine. L'analyse des données de son enquête auprès des écrivains congolais – dans le pays ou en diaspora – poursuit la synthèse opérée en axant le propos sur l'écrivain, la représentation qu'il a de lui-même, ses revendications et ses modes de légitimation. Ainsi, n'en déplaise aux Cassandres, la République congolaise des lettres est un fait avéré, conclut l'auteur, même si beaucoup reste à faire dans l'analyse des rapports de socialité au sein du champ et dans le dépouillement d'archives.

Maëline Le Lay